Prestation de service pour l’ensemble de la gestion des régimes complémentaires de prévoyance et de frais de santé des salariés de l’INERIS

Cadre de Mémoire Technique Ref. CMT-S25COURMUT

[Article 1 - OBJET DE LA CONSULTATION 3](#_Toc191376019)

[1. PREAMBULE 3](#_Toc191376020)

[Article 2 - Gestion des prestations prévoyance (25 points) 3](#_Toc191376021)

[Article 3 - Gestion des prestations frais de santé (25 points) 3](#_Toc191376022)

[Article 4 - L’accompagnement (sur 20 points) 4](#_Toc191376023)

# OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet principal une prestation de service pour l’ensemble de la gestion des régimes complémentaires de prévoyance et de frais de santé des salariés de l’Ineris à compter du 1er janvier 2026.

# PREAMBULE

Le candidat organisera sa réponse conformément au plan de ce document. Ce plan ne devra pas être modifié.

Tout document n’ayant pas un rapport direct avec le présent cadre de réponse ou avec une prescription du cahier des charges sera totalement ignoré au niveau de l’analyse des offres. Les candidats sont donc invités à remplir de façon complète et détaillée le présent cadre de mémoire technique.

Le mémoire technique sera noté sur 70 points, par sommation des points attribués à chaque item selon le barème précisé au niveau de chacun de ces items.

# Gestion des prestations prévoyance (25 points)

Dans cet item, le candidat décrit sa gestion des prestations relatives au risque Prévoyance. Il précise notamment tous les points suivants :

* + - Niveau de délégation de gestion pour chacun des risques assurés (incapacité/invalidité/décès),
    - Délai de versement des prestations Incapacité Temporaire de Travail,
    - Délai de versement des prestations Invalidité,
    - Délai de versement des prestations Décès,
    - Gestion dématérialisée des prestations,
    - Capacité à gérer la subrogation,
    - Capacité à gérer le prélèvement à la source dès lors qu’il y a rupture du contrat de travail,
    - Capacité à gérer les cotisations dans le cadre de la DSN,
    - Capacité à gérer la télétransmission des Indemnités journalières de Sécurité Sociale,
    - Label ou certification qualité.

# Gestion des prestations frais de santé (25 points)

Dans cet item, le candidat décrit sa gestion des prestations relatives au risque Frais de santé. Il précise notamment tous les points suivants :

* Capacité à gérer les régimes spéciaux de Sécurité Sociale,
* Délais de versement des prestations par télétransmission,
* Délais de versement des prestations en cas d’envoi de dossiers papiers,
* Outil et nature du tiers payant,
* Étendue géographique du réseau de tiers payant,
* Capacité à gérer les cotisations dans le cadre de la DSN,
* Certification qualité ou label qualité,
* Délai de réponse aux devis,
* Délai de réponses aux prises en charges hospitalière,
* Conditions d’adhésion des retraités,
* Mise en place d’un fonds social dédié : Modalités d’accès, exemplaire de formulaire d’accès au fonds social, bénéficiaires, fonctionnement, etc…

# L’accompagnement (20 points)

Conformément aux dispositions du code de la commande publique relative aux exclusions de plein droit et aux exclusions à l'appréciation de l'acheteur, les personnes se trouvant dans un des cas d'exclusion sont exclues de la procédure.

Dans cet item, le candidat décrit les services et les prestations qu’il propose de mettre en œuvre pour accompagner de façon efficiente les services de l’Ineris, ainsi que les salariés :

Accompagnement de l’Ineris = Relations et accompagnement des services de gestion RH et financier de l’Ineris (Présentation des interlocuteurs principaux, organisation des liens avec l'entreprise, formations des services concernés, accompagnement dans la mise en œuvre du nouveau contrat, aide à la communication dont la fourniture de maquettes avec intégration du logo de l'entreprise et dans le respect de sa charte graphique pour les pages WEB et INTRANET, un "dépliant-notice d'information explicatif, des affiches, etc…Planning de mise en place du nouveau contrat, dans l'attente des cartes de tiers payant : processus de gestion de transition notamment pour les salariés ayant des dépenses de santé spécifiques programmées pour le début d'année 2026). Exemples de comptes de résultats détaillés.

Accompagnement des salariés = Relations et accompagnement des salariés (Présentation des interlocuteurs principaux, services de proximité, numéro dédié, intranet personnalisé, accompagnement dans la mise en œuvre du nouveau contrat, Délai de prévenance pour la radiation des ayants droits de l’agent en cas d’évènement familial important (Suite à décès, divorce, …) Outils de suivi des remboursements mis à disposition des salariés, conseil sur devis optique, dentaire, etc…),